

## LA CHARTREUSE DE DURBON : 900 ANS D'HISTOIRE (... SUITE)

La Chartreuse de Durbon s'implantait sur la commune de St Julien en Beauchêne il y a 900 ans. Elle fait partie de l'essor des nouveaux ordres monastiques qui émergent dès le Xème siècle. St Bruno en est le fondateur.

### L'oubli de l'élan de la création

Si au Xème siècle c'est un élan de foi qui crée l'Ordre des Chartreux avec une volonté de pauvreté et de vivre la Parole au plus près, au XVIIème et XVIIIème siècle cette volonté de pureté est oubliée... Entraînant l'amertume et le ressentiment des paysans qui voient les Chartreux comme des Seigneurs omnipotents ! Leur nourriture se constitue de soupes de seigle ou de froment et de pommes de terre mais il leur est interdit d'élever des chèvres pour la production de laitages sous peine d'amendes. Le droit de prendre du bois dans les futaies pour les constructions des maisons est abrogé comme celui de bûcher ou de faire paître les troupeaux sans qu'il soit donné de raisons. Le bois doit être acheté aux Chartreux. Toutefois il faut souligner que les montagnes des Hautes-Alpes ont souvent connu un défrichement anarchique dont les effets d'érosion ont été catastrophiques. La population n'a pas songé à replanter. De plus la présence de chèvres a aggravé la situation puisque qu'aucune végétation arbustive ne leur résiste. Or dans le domaine monastique une gestion rigoureuse a évité ces désastreuses conséquences.

La forêt monastique s'étendait sur 543 hectares au XVIIIème siècle, de Durbon à Berthaud en passant par le Vallon de Recours, le bois de l'Aune et de Chamforan, des Sauvas, du Rioufroid les Chabottes ou près de Chauvet. A l'époque le bois sert à tout, construction, chauffage, bois pour la marine, d'où le radelage, le transport des troncs par voie d'eau. Les radeliers partent des ports de stockage, à St Julien, et doivent se rendre au port de Sisteron avant la St Jean Baptiste, le 24 juin, pour livrer ce bois aux acquéreurs provençaux, via Ribiers. Le bois est également transformé en charbon de bois ou en vaisselle, telles les écuelles...

Les forêts sont surveillées par des gardes (garde-chasse – terre bois – eaux et forêts) qui saisissent le bois volé ainsi que les mulets et surveillent les pâturages interdits. Les condamnations des délits et de leurs auteurs sont efficaces pour décourager quiconque.

Il y a aussi le loup ! Et sa capture donne par contre lieu à des récompenses...

Taxes et redevances pleuvent, sans oublier les impôts, tel la Dîme, alors qu'il n'y a ni hôpital ni école. Les pauvres de St Julien sont à la charge de l'Ordre, ils étaient 8 en 1524 sur un millier d'habitants !

En 1772 le fourneau du Rioufroid, qui produisait fonte, fer et quincaillerie tombe en ruine. Un nouveau fourneau est mis en route mais dans le cadre religieux.

Les relations avec le clergé séculier ne sont pas meilleures. La paroisse de St Julien et ses 17 hameaux



est une lourde charge pour le curé. L'église a besoin de réparations mais les Chartreux ne veulent rien entendre. Depuis 1557 les paroissiens réclament un vicaire qui ne leur sera accordé qu'en... 1737...

L'Evêque lui-même écrit en 1727 : « *Les Chartreux ne souffrent et ne manquent de rien... Ils ne rendent aucun service à la paroisse : le curé étant malade, Dom Prieur refuse une messe dominicale au grand scandale de la paroisse.* »

Malgré tout les Chartreux seront vecteurs de développement pour le territoire.

### Le délitement à la Révolution

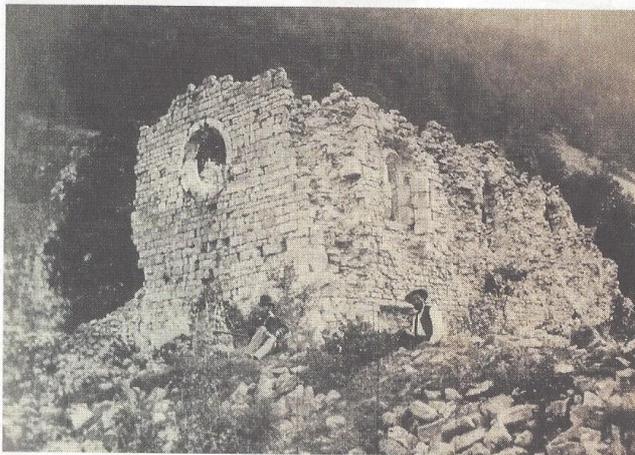
En 1789, les biens de la Chartreuse de Durbon comme biens d'autres, sont confisqués pour devenir biens nationaux. L'Assemblée Constituante juge les couvents inutiles et veut surtout tirer profit de leurs biens mobiliers et immobiliers. Les moines sont expulsés entre mai et juillet 1791. Ils sont encore 13 religieux, 6 pères, 1 convers et 6 frères. Le monastère est alors livré au pillage. Les moines ont le choix entre, retourner à la vie laïque, s'intégrer au clergé diocésain ou aller dans un monastère de regroupement. Certains deviennent donc curés, d'autres se retirent au sein

de la Chartreuse de Valbonne, un se marie. Après 1789 sur 122 Chartreuses implantées en France il n'en restera que 5.

Mais la population, hormis le pillage des bâtiments, ne profitera de rien. Les biens sont vendus à vil prix à quelques profiteurs qui ne sont même pas originaires des lieux. A la fin du XIXème siècle le vallon de la Chartreuse est propriété de M. Peyrat, Sénateur des Bouches du Rhône et vice-président du Sénat. 62 hectares enclavés dans la forêt sont confiés à un fermier.

Les bâtiments de la Chartreuse de Dubon devaient être massifs, fabriqués avec des pierres trouvées et taillées sur place, mais l'ensemble est harmonieux, les documents de l'époque l'attestent. La Chartreuse était une petite ville en soi. Certes il y avait l'église, le Chapitre et le réfectoire, regroupés autour du cloître, mais la boulangerie, la buanderie et tous ces locaux permettant la vie au quotidien sont également présents, proches de la cour d'entrée et de l'hôtellerie.

Les moines étaient des érudits. La bibliothèque contenait 2 400 volumes. Il y avait également un laboratoire, un atelier et un jardin.



Les ruines de la chapelle de Durbon à la fin du XIXème siècle



Roger Layes, Maire de St Julien en Beauchêne de 1983 à 1995, avec l'équipe des bénévoles de St Julien ayant contribué à la réalisation de l'exposition de 1994

Après la Révolution l'Etat prend possession de la montagne. Les terres morcelées sont divisées en une foule de petits propriétaires. Certains biens sont aujourd'hui classés aux Monuments Historiques et se retrouvent sur les communes voisines, Aspres/Buëch, Lus la Croix Haute, Serres, Veynes et bien entendu St Julien en Beauchêne.

**Aujourd'hui** seule la maison du Prieur et une partie des logements des frères et des écuries tiennent encore debout. Le site appartient à la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône qui y a installé une colonie de vacances depuis 1956.

En 2000, 2002 et 2005 des sondages sont réalisés dans le secteur, financés par la CAF et en partenariat avec le Conseil Général des Hautes-Alpes et le Service Régional de l'Archéologie. Ceux-ci permettent de retrouver la présence d'un mur de clôture, l'emplacement du cloître moderne, des céramiques et des charbons de bois, des pierres de décors, conservées au musée de St Julien en Beauchêne.

Claudine Usclat-Fouque

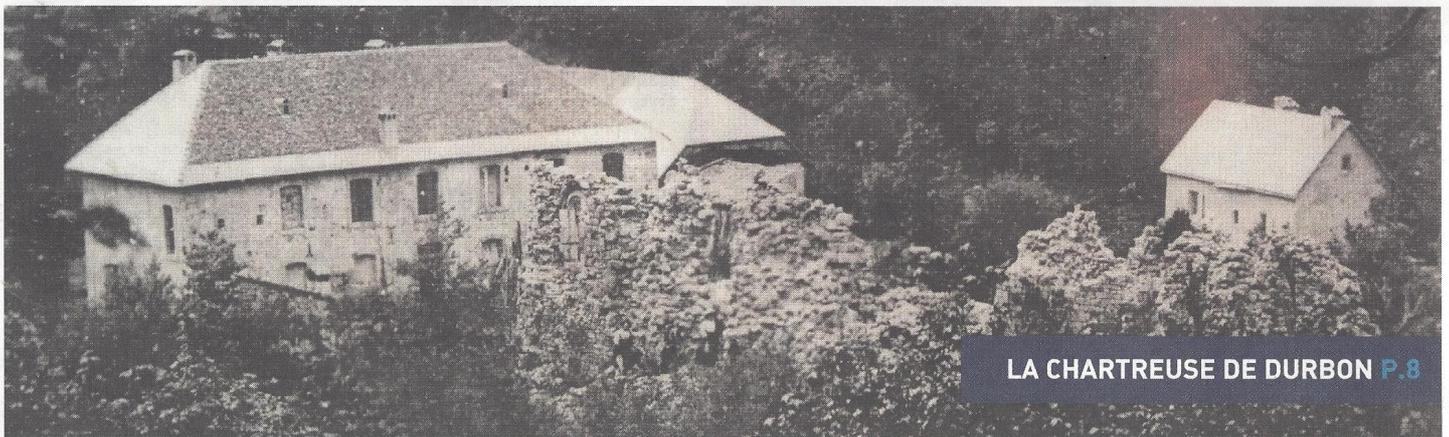
(Retrouvez cet article sur notre site  
[www.alpes-et-midi.fr](http://www.alpes-et-midi.fr))



Le temps et les intempéries font inexorablement leur œuvre... mais les murs tiennent encore un peu en 1880

*Cet article a été écrit grâce aux recherches faites pour l'exposition consacrée au 9ème Centenaire de la Chartreuse de Durbon réalisées par la Mairie de St Julien en Beauchêne en la personne de son édile, Jean-Claude Vallier, avec le concours du SIVU Les Pays du Buëch d'Hier et d'Aujourd'hui, les Archives Départementale et Jean-Pierre Pellegrin. Exposition, qui reprend et complète le travail de Roger Layes et de Jean-Claude Gast, maires de la commune de 1983 à 1995 pour le premier et de 1995 à 2014 pour le second.*

L'exposition présentée à l'Ecomusée de St-Julien en Beauchêne en septembre dernier a été transférée à Gap, au Centre diocésain Pape François et y sera visible jusqu'à Pâques 2017



LA CHARTREUSE DE DURBON P.8